

INTERVENTION
OUVERTURE DES RENCONTRES NATIONALES DE L'EMPLOI SPORTIF
PAR
Nicolas VERDON
PRESIDENT DU GROUPEMENT PROFESSION SPORT

Monsieur le délégué à l'emploi et aux formations

Monsieur le Président du CNCD

Monsieur le Président de PSA 31

Mesdames et Messieurs les Présidents

Mesdames et Messieurs les directeurs et permanents des associations profession sport

Mesdames, Messieurs, chers collègues

Je tiens à débiter mes propos par des remerciements très chaleureux au Président de PSA 31 pour son accueil dans ses terres Toulousaines et à adresser mes plus vifs remerciements à ceux et celles qui ont contribué par leur implication constante à la réussite de ces Rencontres, Jean Paul, le directeur de PSA 31, Brigitte infatigable organisatrice et Claire, dont le travail de secrétariat et d'intendance fut d'une efficacité sans faille.

Des remerciements appuyés également à tous les intervenants qui ont répondu spontanément à notre invitation et qui consacrent de leur temps, que je sais précieux, pour venir débattre avec vous et enrichir nos échanges.

Enfin, une attention particulière au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et ses services déconcentrés, et plus particulièrement à Monsieur Hervé SAVY, qui a soutenu notre démarche dès les premiers instants et qui a réservé à notre Groupement un accueil attentif et bienveillant, au CNOSF dont la présence parmi nous de Georges PLANCHOT, Président du CNCD, marque la qualité des relations que nous avons su nouer avec le mouvement sportif, mais aussi aux collectivités Territoriales, Conseil Régional de Midi Pyrénées, Conseil Général de Haute Garonne qui nous apportent leur concours pour la réalisation de cette manifestation.

Merci également à vous tous, Présidents, Directeurs, permanents, qui vous êtes déplacés parfois de loin pour donner à ces Rencontres la réussite que nous connaissons aujourd'hui.

Car il n'était pas évident, lorsqu'en avril 2005, à quelques uns, nous nous sommes lancés dans l'aventure de recréer un mouvement fédératif, que nous serions aussi nombreux réunis aujourd'hui, que le groupement profession sport compterait 38 adhérents après moins d'une année d'existence, que ce mouvement local prendrait son envol, au point de pouvoir affirmer sa légitimité nationale tant par le nombre de ses adhérents que par leur diversité géographique.

Quelques mots sur le mouvement profession sport. Créé dans les années 90 sous l'impulsion de Roger BAMBUCK, il compte toujours 15 ans après, 78 associations départementales, couvrant 82 départements et encore des naissances puisque l'association profession sport 93 a vu le jour en 2003. L'enquête réalisée fin 2005 sur l'exercice 2004 auprès de l'ensemble des associations montre sa vitalité. 315 permanents, près de 20 000 emplois gérés directement ou indirectement, 2 000 000 d'heures de mise à disposition, plus de 26 millions d'euros de budgets cumulés, voici en quelques chiffres l'étendue du dispositif Profession Sport.

Cette enquête montre également un autre aspect. Alors que nous pouvions penser qu'il s'agissait d'un ensemble hétérogène et disparate, les chiffres affirment le contraire, 90 % des associations font de la mise à disposition, 90 % gèrent une bourse d'emplois, 88 % proposent un service de gestion administrative labellisé Impact Emploi par l'URSSAF, 9 sur 10 offrent un service de conseil, 78 % sont labellisés CRIB.

Il ne manque à notre mouvement qu'une seule dimension, une reconnaissance nationale qui donne sa véritable place à notre action. C'est dans cet esprit, que ces Rencontres nationales ont été conçues, en plaçant au cœur ce qui nous uni, en oubliant nos différences, en nous ouvrant aux autres plutôt qu'en nous refermant sur nos querelles internes. C'est dans cet esprit que le groupement profession sport souhaite travailler, en ayant un regard attentif à nos partenaires, en recherchant les collaborations et en gommant les confrontations stériles, en tissant des relations diverses et constructives avec toutes celles et ceux qui oeuvrent au quotidien pour le développement du sport, Etat, Collectivités Locales, mouvement sportif, fédérations, agences de développement, associations d'insertion sociale et/ou professionnelle, CFA, Universités, ...et j'en oublie certainement.

Le Ministre annonçait son souhait d'un million de pratiquants supplémentaires en 2012. Ce vœu, auquel je m'associe volontiers, ne pourra se réaliser sans des infrastructures performantes mais également sans des clubs structurés et professionnalisés. Il n'y a pas de développement associatif, sans développement simultané de l'emploi. Il convient d'y consacrer de l'ingénierie et des moyens, et les associations profession sport ont un rôle primordial à jouer dans cet accompagnement que chacun d'entre vous réalise au quotidien. Parce qu'elles sont au plus proche du terrain, parce que depuis 15 ans elles innovent continuellement, observent, inventent des nouvelles formes de mutualisation, de groupement de l'emploi, parce que nous savons que l'emploi n'est qu'un outil au service du développement associatif, sinon il est voué à l'échec, parce que nous souhaitons protéger notre modèle sportif qui n'est pas conservateur mais riche de traditions, de valeurs, d'humanisme.

Notre modèle sportif, à l'instar de l'ensemble du tissu associatif, recèle certes des potentiels de développement considérables et un vivier de création d'emplois important, mais il est aussi fragile et nécessite des mesures d'accompagnement et des financements stables. Il est porteur de ce lien social dont notre société manque cruellement, et naturellement lorsqu'une partie de notre jeunesse est en rupture, c'est vers les associations sportives, socioculturelles, de quartiers, que chacun se tourne. Cette mission, seules nos associations peuvent la remplir, ne l'oublions pas.

La création récente du CNDS ne peut que nous réjouir et je ne peux être qu'enthousiaste devant la place qui est faite à l'emploi. Monsieur le Président, Monsieur le délégué à l'emploi et aux formations, permettez moi de lire la phrase d'introduction du paragraphe lié à l'emploi de la directive relative à la répartition de la part territoriale du CNDS pour l'année 2006 : *« le développement des activités physiques et sportives suscite la croissance de l'emploi qualifié et rémunéré, qui concourt à améliorer l'offre associative, elle-même facteur de progression de la pratique. Un véritable « cercle vertueux » peut ainsi se constituer. »* Je ne saurais en rajouter.

Je ne peux également que me satisfaire de la relance du dispositif « Plan Sport Emploi », qui est pour nos associations, un outil exceptionnel d'accompagnement de l'emploi. Mais nous sommes également sensibles à la volonté affirmée à améliorer la qualité des projets sportifs, facteurs d'éducation et de cohésion sociale, à développer les actions en direction des jeunes défavorisés, à développer la pratique féminine, la pratique en famille, l'accès aux personnes handicapées. Tous ces champs, au delà de leurs valeurs intrinsèques, ont pour nous une

résonance en terme d'emplois, car ils nécessitent et nécessiteront de plus en plus des personnels qualifiés. L'attention accordée à la formation, et principalement le développement de formations complémentaires en direction des politiques d'insertion, de prévention, d'animation, répond à nos attentes en terme de personnels mieux formés pour aller à la rencontre de publics parfois difficiles.

Croyez que nous serons attentifs à la mise en œuvre de ces orientations et que nos associations sauront se mobiliser pour vous accompagner.

Au cours de ces trois jours, nous aborderons quelques uns de ces sujets, les politiques publiques de l'emploi, ou comment les adapter aux spécificités de l'emploi associatif, les apports de la convention collective et l'aide aux associations employeurs, les dispositifs d'insertion sociale des jeunes et la formation des éducateurs, la formation et l'insertion professionnelle, avec les débouchés des licences pro, mais également les expériences des CFA et de la formation par l'alternance, les emplois partagés, avec malheureusement l'absence de dernière minute de l'UCPA et sa façon d'assurer les complémentarités d'emploi, mais nous aurons l'exemple d'une agence de développement économique qui a construit autour de la saisonnalité et de l'emploi sportif un modèle de développement économique d'un territoire. Enfin nous finirons samedi matin, par l'emploi dans les collectivités territoriales et les initiatives prises par certaines d'entre elles pour accompagner le développement associatif.

Voilà, comme vous le constatez le programme est riche, et avant que Jean Pierre AUGUSTIN, Président de l'ONMAS que je remercie d'être parmi nous, n'introduise les débats, je vais sans plus tarder donner la parole à Georges PLANCHOT, Président du CNCD et à Hervé SAVY, délégué à l'emploi et aux formations, en vous remerciant de votre attention et en vous souhaitant un excellent congrès.

Merci à tous.

Nicolas VERDON
Président de GPS